

Flash infos

Lettre d'informations du Bourget en Huile

Octobre – Novembre 2020

Dernière minute Covid 19

Face à la multiplication du nombre de nouvelles contaminations au coronavirus, le Premier ministre Jean Castex a décidé ce jeudi après-midi de durcir les mesures de lutte contre l'épidémie. Désormais, le couvre-feu est étendu à la Savoie et 37 autres départements pour une durée de six semaines et ce, **dès vendredi 23 octobre à minuit.**

Fêtes et manifestations hivernales

Dans le contexte actuel, l'état sanitaire de notre pays ne permet pas l'organisation des fêtes communales que sont l'après midi de Noël et les vœux en janvier.

C'est un réel regret mais nous devons tout mettre en œuvre pour stopper l'avancée du virus.

Si, par bonheur, la situation s'améliore, nous réviserons bien entendu notre décision.

Le 11 Novembre

La journée du 11 novembre sera réduite à la commémoration au monument aux morts à 11 heures suivie éventuellement d'un vin d'honneur en plein air suivant les dispositions qui nous seront transmises, chacun devant être équipé d'un masque.

Retour sur les animations estivales

Contre toute attente les marchés du jeudi soir commencés timidement le 16 juillet ont connu un succès inespéré.

C'est avec un réel plaisir que nous avons accueilli les habitants du Haut Gelon venus se ravitailler en produits frais bénéficiant d'une météo estivale agréable.

Certes, il est difficile de fidéliser des commerçants qui ne réalisent pas un chiffre d'affaires important, mais le but de la démarche communale était d'apporter un service nouveau à la population, et c'est réussi !

Nous entrons maintenant dans une période guère propice aux sorties en soirée, mais le service continue sous une autre forme jusqu'au 1^{er} avril 2021.

Il vous est proposé de commander directement vos courses qui seront disponibles tous les quinze jours à 17 heures à la salle des fêtes suivant le calendrier ci-dessous :

- Fruits-légumes : appeler Jacqueline au : 06 45 09 34 57
- Viande (bœuf et veau) : Ludivine au : 06 68 47 72 73

Novembre 2020	les 12 et 26
Décembre 2020	le 10
Janvier 2021	les 13 et 27
Février 2021	les 11 et 25
Mars 2021	les 11 et 25

et toujours, tous les jeudis

Pizz'Ana'Snack
06 50 82 71 41

A emporter ou à déguster sur place

**Rendez-vous le jeudi 1^{er} avril 2021 pour la reprise de votre
marché habituel**

Commerce ambulant

Aucun retour n'étant arrivé en mairie, nous considérons que le service actuel convient à l'ensemble des bourgrains.

Solidarité avec l'arrière pays niçois après le passage de la tempête Alex

Ce sont les jeunes de la Fondation du Bocage à Chambéry qui proposent de collecter des dons : du linge de maison, des couettes, des produits ménagers, pour les victimes des intempéries dans le Sud. Ils ont pris la route dès vendredi pour déposer ces dons dans les lieux de collectes à Nice ou Menton.

A leur retour, ils nous informeront des besoins supplémentaires et nécessaires. D'autres transports seront organisés.

Stock de compost

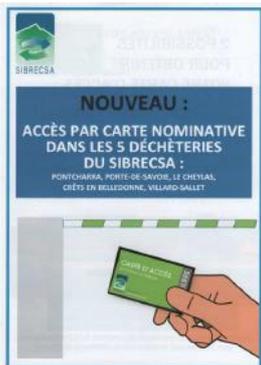
Le confinement du printemps dernier n'avait pas permis la livraison habituelle de compost. Cette livraison aura lieu courant de la semaine 42 sur la plate forme située le long de la route départementale à La Table (parking de la carrière).



La Communauté de communes Cœur de Savoie vous aide au financement de votre vélo électrique à hauteur de 250 €uros

Renseignements:

Place Albert Serraz BP 40020
73802 Montmélian Cedex Tél. 04 79 84 36 27



A compter du 1^{er} Novembre

La carte d'accès aux déchetteries sera obligatoire, 2 possibilités pour l'obtenir :

- sur le site : portail-usagers.sibreca.fr
 - lors des permanences en déchetterie tous les après midi jusqu'au 31 octobre de 14h à 17h à Villard Sallet,
- avec une pièce d'identité et un document sur lequel figure votre numéro fiscal.

Renseignements au SIBRECSA 04 76 97 19 52

Merci

Une branche cassée, une rigole bouchée, une planche déclouée, une pierre qui a roulé, etc...

Merci à celles et ceux qui, grâce à leur esprit civique, prennent l'initiative de supprimer le problème sans attendre que l'agent communal intervienne.



Adieu monsieur le professeur
On ne vous oubliera jamais
Et tout au fond de notre cœur
Ces mots sont écrits à la craie
Nous vous offrons ces
quelques fleurs
Pour dire combien on vous
aimait
On ne vous oubliera jamais
Adieu monsieur le professeur
Il en a vu défiler des gamins
Qu'il a aimés tout au long de
sa vie

Hugues Auffray 1969

Le savoir vivre

Tondeuses, débroussailluses
ruches, broussailles, feux,
divagation, impolitesse
manque de respect, etc...
Pour tous ceux qui considèrent
que la loi est faite pour son
voisin, pour les autres, je me
permets de rappeler la
définition du savoir vivre!

*Le savoir-vivre se définit comme
la capacité à se conduire de
façon appropriée dans un
contexte social et culturel donné
et à interagir convenablement
avec les autres personnes
présentes*

Régis Barbaz, Maire

Au cimetière,

il faut trier.

2 containers sont à disposition :
1 container pour les végétaux
1 container pour les plastiques
(fleurs artificielles, pots, etc...)

De plus,
Afin d'éviter si possible une
pollution telle que poussières,
morceaux de plastique, etc... due
au désagrégement des objets
posés sur les tombes, il serait
judicieux d'évacuer ces objets
régulièrement, voire de les
remplacer.

Merci de votre compréhension